



# Anti-oïdium polyvalent

- Usages multicultures
- Persistance d'action
- Excellente sélectivité



## Douro<sup>®</sup> EC

FICHE TECHNIQUE VIGNE

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre technicien habituel ou à consulter le site [www.ascenza.fr](http://www.ascenza.fr)



**ASCENZA<sup>®</sup>**  
— FARMING YOUR FUTURE —



# Douro<sup>®</sup> EC

Composition : 100g/L penconazole - FRAC 3 - Concentré émulsionnable (EC)

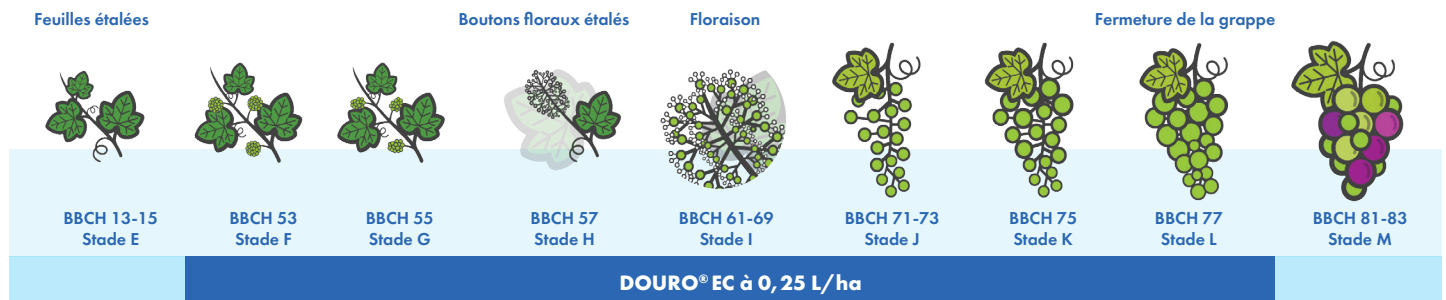
**DOURO<sup>®</sup> EC est une solution homologuée contre l'oïdium en vigne, et aussi en arboriculture et maraîchage. Le penconazole pénètre rapidement dans la feuille ce qui le met à l'abri du lessivage et protège les organes végétaux en profondeur.**

## MODE D'ACTION

- ✓ Action systémique et translaminaire
- ✓ Inhibition de la synthèse de la déméthylase (IDM)
- ✓ Interruption du cycle de l'oïdium par arrêt de sa nutrition

## CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Pénètre rapidement dans les organes à protéger
- ✓ Diffusion régulière au sein du végétal



## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

**Cadence :** jusqu'à 14 jours, en cas de forte pression, il est nécessaire de resserrer cet intervalle (10-12 jours)

**Positionnement :** contre l'oïdium, il est nécessaire d'intervenir en préventif pour empêcher l'installation du champignon. Traiter sur la zone fructifère, rang par rang et face par face.

**Pulvérisation :** Veiller à pulvériser de manière homogène pour assurer une bonne couverture de la végétation. Adapter le volume de bouillie en fonction du stade de développement du végétal et du matériel de pulvérisation utilisé.

**Remarque sur la gestion des résistances :** pour prévenir les risques de résistance, alterner ou associer des substances actives issues de familles chimiques différentes ou avec des modes d'action différents.

**Délai rentrée :** 48 heures.

## TABLEAU DES USAGES

CULTURES	USAGES	DOSE MAX D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE
Vigne	Oïdium(s)	0,25 L/ha	2 non consécutives / an	BBCH 53-79	28 jours	5 m
Pommier <sup>1</sup>		0,25 L/ha	2 / an (intervalle minimum 10 jours)	BBCH 71-89	14 jours	
Pêcher et nectarinier uniquement		0,035 L/hL <sup>2</sup>	1 / an ou 2 / an 1 an sur 2 (intervalle minimum 10 jours)	BBCH 71-89	14 jours	
Concombre		0,5 L/ha	2 / an (intervalle minimum 10 jours)	BBCH 51-89	3 jours	
Melon		0,5 L/ha	2 / an (intervalle minimum 10 jours)	BBCH 51-89	3 jours	

SPe2 : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du penconazole sur des sols à pH < 7

1 : Ne pas utiliser les sous-produits de pommes traitées en alimentation animale

2 : Volume maximum de 1500 L/ha, ne pas dépasser la dose de 0,5 L/ha

**DOURO<sup>®</sup> EC :** AMM n°2180198 - 100g/L de penconazole - Concentré émulsionnable (EC) - ©Marque déposée et détenteur d'homologation : ASCENZA - Distribué par Ascenza, 2-12 rue du Chemin des Femmes - Immeuble Odyssée - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél 01 69 53 98 89 Distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée.

Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Avril 2022

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P337+ P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.



EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H361d : Susceptible de nuire au fœtus. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ATTENTION



**PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**